

Initiatives ministérielles

économie est en transition. Cela fait peur, parce que personne n'a toutes les réponses, même si certains d'entre nous prétendent le contraire.

Je demande qu'on mette de côté les intérêts sectaires et qu'on pense à long terme. Il nous incombe de faire de notre mieux au nom de tous les Canadiens. Je vous demande simplement de reconsidérer votre appui à ce projet, de penser à ce qui va arriver aux pêcheurs de homard et de pétoncle ainsi qu'à l'environnement proprement dit. Qui parle pour les créatures et pour la terre qui vont souffrir à cause de ce projet?

M. Dave Worthy (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, en tant que gens de la côte ouest, je suppose que nous avons un intérêt légitime dans ce débat sur le raccordement permanent de l'Île-du-Prince-Édouard.

Je suis le débat depuis quelques jours, depuis des mois en fait. Les attaques du Nouveau Parti démocratique ont été pour le moins violentes, surtout depuis quelque temps. Elles ne sont pas en harmonie avec sa contribution aux travaux du comité ou au débat sur le sujet. Il n'y a pas de mal à débattre des divergences de vues.

Par contre, je crois que bien des gens auront perçu l'hypocrisie dont a été empreint le débat. Cela n'a pas été le cas dans le cadre des audiences du comité législatif. Le député de Sault Ste. Marie a dignement représenté son parti et il a fait des observations fort constructives. Il a travaillé en collaboration avec nous, et sa contribution a été utile. Évidemment, il a trouvé à redire à certaines choses et il a parfois invité d'autres néo-démocrates à venir formuler des critiques, mais celles-ci étaient généralement constructives et jetaient un éclairage différent sur la question. Le comité n'a pas entendu que des témoignages positifs.

Nombreux sont les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard—quelque 30 p. 100 d'entre eux pour être plus précis—qui ont des réserves au sujet du raccordement permanent ou qui s'y opposent carrément. De toute évidence, il y a deux points de vue qui s'opposent, et ils se sont exprimés dans le cadre des consultations en cours depuis nombre d'années déjà. C'est quand un parti se met à les interpréter sans tenir le moindre compte du contexte que cela devient franchement ridicule.

On nous traite de tous les noms. Or, je sais que les députés fédéraux qui ont contribué à l'élaboration de ce projet de loi ainsi que ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse qui ont

travaillé avec nous ne sont ni des vendus, ni des crapules qui essaient de duper les Canadiens.

Il s'agit d'une mesure législative des plus sérieuses, élaborée dans l'intérêt des insulaires. Venant de la côte ouest, en Colombie-Britannique, nous comprenons leur enthousiasme, car les insulaires, l'Île-du-Prince-Édouard, les Maritimes et la région de l'Atlantique ne veulent pas être subventionnés à perpétuité. L'occasion se présente de donner une chance à la libre entreprise et. . .

• (1540)

Une voix: Ne faites pas de discours.

M. Worthy: On me dit de ne pas faire de discours. Je suis désolé, monsieur le Président, mais je commençais à me laisser emporter par mon élan.

J'ai une question à poser au sujet du thème du développement durable dont la députée a parlé durant son discours. Je veux simplement signaler que la principale préoccupation de la commission d'évaluation environnementale concernait les problèmes qui pourraient être causés par les glaces. À la suite de cela, Environnement Canada a formé une équipe d'experts sur les glaces composée du capitaine Eugene Barry, de la base de la Garde côtière canadienne de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse; de M. Kenneth Croasdale de la société Esso Ressources Canada Ltée, de Calgary; de M. Robert Frederiking, du Conseil national de recherches du Canada; et M. Torkild Carstens, du Laboratoire hydrotechnique de Norvège. Non seulement ces experts sur les glaces ont examiné. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Je crois que le député devrait poser sa question.

M. Worthy: Ils ont produit leur rapport et ont témoigné devant le comité législatif. Je voudrais demander à la députée de faire des observations ou des critiques au sujet de la compétence de ces personnes ou de la crédibilité de leur rapport.

Mme Hunter: Monsieur le Président, je ne critiquerai certainement pas ces personnes. Je ne doute pas du tout de leur compétence.

Le député a parlé d'hypocrisie, et c'est sur ce point que je veux axer ma réponse. J'estime que c'est hypocrite de la part d'un gouvernement de faire adopter une mesure législative sur le processus d'évaluation environnementale et de ne pas en tenir compte par la suite. J'estime que c'est hypocrite de la part d'un gouvernement d'aller à l'encontre d'un jugement de la Cour fédérale.

Nous avons un système de contrepoids dont le gouvernement et la soi-disant opposition Libérale ne semblent pas tenir compte. En fait, les Libéraux semblent faire